

**COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS**  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 17 MAI 2021**

***LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :***

- Désigner comme lieu de vote la salle polyvalente pour les élections départementales et régionales 2021.
  
- Accepter la proposition la mieux-disante, AITEC 2i, concernant le logiciel de gestion complet de la foire d'automne au tarif de 5 040 € TTC.
  
- Mettre en place une réunion entre toutes les parties pour définir l'organisation, la gestion et la mise en œuvre de la foire d'automne.
  
- Attendre jusqu'au 10 juin pour maintenir ou annuler la foire d'automne 2021.
  
- Valider la mise en place du lustre de l'église la deuxième quinzaine de juillet.
  
- Distribuer à l'ensemble de la population le nouvel arrêté municipal concernant les nuisances sonores et les troubles de voisinage.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 19h55.

*Le Maire*



**Pierre THIÉBAUT**